

Equilibre

En physique, l'équilibre est l'état d'un [système](#) soumis à des forces contraires qui se contre-balancent, de telle sorte que les variables qui décrivent le système n'évoluent plus et que cesse tout mouvement. En géographie, on observe plutôt des états stationnaires, lorsque l'égalité des [flux](#) entrant et sortant d'un système ouvert implique qu'il n'y a pas de variation du système (des interactions, des échanges internes subsistent cependant). Ainsi, une région qui reçoit autant d'immigrants des autres régions qu'elle ne renvoie d'émigrants sera dite en équilibre; la balance commerciale d'un pays est en équilibre si les importations sont égales aux exportations; en démographie, une population est stationnaire si les naissances au cours d'une période donnée sont égales aux décès.

Un équilibre est stable si l'état correspondant se rétablit après une petite perturbation du système, il est instable dans le cas où l'état du système s'en écarte à la suite d'une perturbation.

Les métropoles d'équilibre, au nombre de huit, ont été désignées en 1964 dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire en France pour recevoir des équipements et des investissements publics destinés à redonner à ces villes davantage d'autonomie par rapport à Paris.

En économie, la théorie de l'équilibre général fait référence à la situation qui se rétablit lorsque l'offre et la demande globale sont satisfaites.

Bibliographie